

n° 10

Avril
98

Directeur de la
publication:
Michel LEFONDRE

Réalisation:
Brigitte GODFROY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Rédaction:

François CHESNEL
Philippe DOLLE
Milles LERICQUES
Véronique MASSON
Jeanne JEANNETTE

Le mot du Maire

Le budget communal adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 19 mars dernier comporte, en section d'investissement, l'inscription de deux crédits qui vont permettre la réalisation de travaux importants pour la commune. Une première somme de 650.000 F doit permettre de financer l'ensemble des travaux de remise en état et d'aménagement du presbytère dont le principe avait été retenu dès 1997. L'objectif est de réaliser l'ensemble des travaux retenus en continuité afin de pouvoir réutiliser le bâtiment, dans des conditions grandement améliorées, pour la fin de l'année. La programmation précise devant être établie dans les prochaines semaines, le prochain bulletin pourra comporter une présentation plus précise des aménagements prévus.

Un second crédit de 250.000 F a été également inscrit pour la reprise d'un programme biennal d'amélioration de la voirie communale. Cette somme doit permettre la réalisation d'une première tranche de travaux en 1998 qui concernera la rue Francis Russef, la rue du Clos Joli et la rue Sainte Anne. Et une deuxième tranche, programmée pour 1999, devrait concerner le Chemin du Ricara, la rue de l'Eglantine et le chemin du Ferrage. Ainsi, si tout se passe bien, en quatre ans la plus grande partie de la voirie communale aura pu être rénovée et améliorée dans l'intérêt de tous.

M. LEFONDRE

LA VIERGE DES MOISSONS

On trouve sur un arbre au bout de l'avenue de la propriété "le Parc", une boîte contenant une statue de la Vierge amenée de Paris par l'Intendant Legrix propriétaire du Manoir Louis XIII (qui a brûlé en 1856 et fini d'être reconstruit en 1860)

Durant la Révolution cette statue fut cachée par une famille de Rosel, puis, replacée sur l'arbre après la Révolution. Elle portait des cœurs dorés contenant les différents procès verbaux de ces faits.

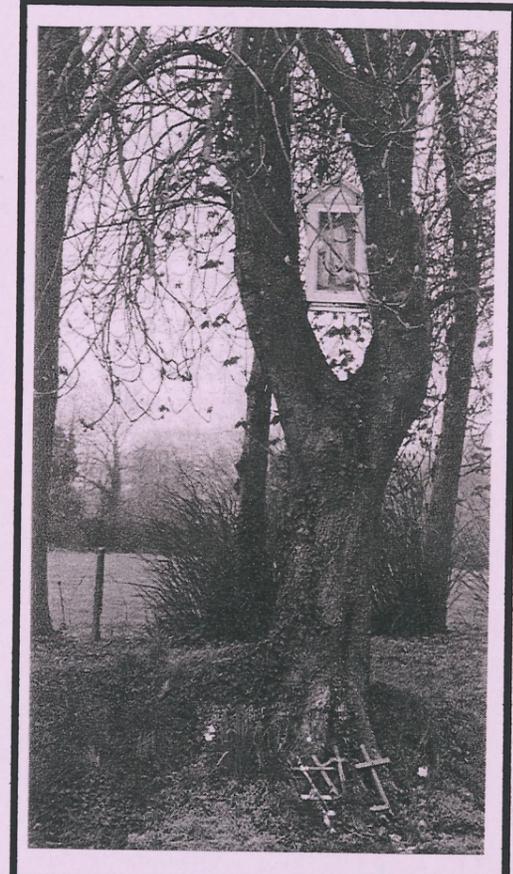
En 1944, pendant la bataille, la vitre de la boîte a été brisée et les cœurs dorés volés. Cependant, la statue avait été respectée et les papiers étaient soigneusement placés à côté.

En pleine bataille, un char allemand venu de la plaine, en tête d'une contre-attaque pour reprendre le village de Rosel a été touché par l'artillerie alliée et immobilisé le canon baissé au pied de l'arbre de la Bonne Vierge. La contre-attaque n'a pas eu lieu.

En remerciement, à la fin des combats, la statue fut amenée en procession à l'église où a eu lieu une cérémonie en son honneur. La statue a été remise dans sa boîte, restaurée et repeinte. Elle ne portait plus qu'un seul nouveau cœur doré contenant les papiers.

Malheureusement, en 1992, de jeunes vandales, après avoir arraché le grillage protégeant la vitre de la boîte, ont jeté la statue par terre, sa tête cassée a roulé sur la route. Ils se sont emparés du nouveau cœur dispersant les papiers auprès de l'arbre. Certains ont été perdus. Ils avaient été vus par un jeune garçon qui vint prévenir les propriétaires.

La boîte, très abîmée a été refaite et repeinte et la Vierge réparée replacée dans l'arbre. Les papiers



restants sont maintenant à côté de la statue dans une modeste boîte n'attirant plus les regards et la cupidité des vandales. Milles LERICQUES

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Comme chaque année à cette période, le Conseil Municipal a examiné le projet de Budget Primitif 1998 de notre commune. Préparé en commission et proposé par M. le Maire, il a été adopté à l'unanimité lors de la réunion du 19 Mars dernier. Il a été décidé à cette occasion de relever de seulement 1 % les taux d'imposition communaux, c'est-à-dire en dessous de l'inflation prévisionnelle 1998 qui est estimée à 1,3 %. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères devrait quant à elle évoluer de l'ordre de 2,5 %.

Ce budget permettra d'assurer le fonctionnement courant et d'engager notamment les travaux de rénovations du presbytère (630 000 F) et un nouveau programme de voirie (250 000 F). Il a également été prévu la réfection du mur du cimetière et du monument aux morts. Par ailleurs, une provision de 254 500 F a été constituée pour assurer la trésorerie de la commune et servir de réserves financières.

Lors de cette même réunion ont été également votés les budgets du CCAS et du service d'assainissement. Le budget du Centre Communal d'Action Sociale s'équilibre avec une subvention de la commune de 18 000 F.

Quant à l'assainissement, sa situation financière a permis de ne pas augmenter en 1998 la surtaxe communale.

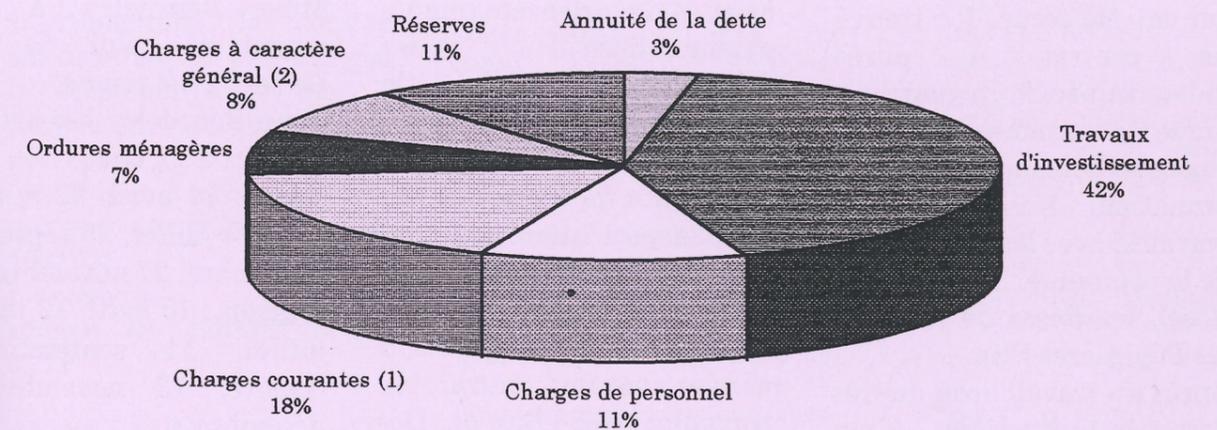
DEPENSES	2 315 000 F	350 758 Euros
- Annuité de la dette	78 500 F	11 894 Euros
- Travaux d'investissement	960 000 F	145 455 Euros
- Charges de personnel	262 200 F	39 727 Euros
- Charges courantes (1)	397 500 F	60 227 Euros
- Ordures ménagères	173 000 F	26 212 Euros
- Charges à caractère général (2)	189 300 F	28 682 Euros
- Réserves	254 500 F	38 561 Euros

(1) Participations intercommunales, contingents, aide sociale, incendie, subventions, indemnités Maire et Adjointes .

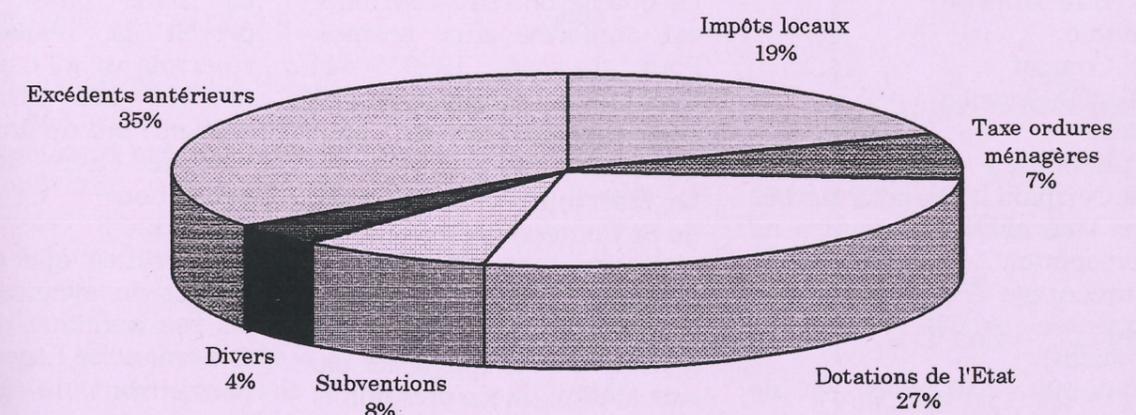
(2) Achats divers, énergie, dépenses d'entretien, assurances.

RECETTES	2 315 000 F	350 758 Euros
- Impôts locaux	436 000 F	66 061 Euros
- Taxe ordures ménagères	173 000 F	26 212 Euros
- Dotations de l'Etat	627 330 F	95 050 Euros
- Subventions	175 524 F	26 595 Euros
- Divers	98 800 F	14 970 Euros
- Excédents antérieurs	804 346 F	121 871 Euros

DEPENSES



RECETTES



EVOLUTION DE L'A.I.A.E (Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi)

Depuis la création de cette association, Mme Beurdeley, employée à mi-temps, a mené à bien les tâches qui lui sont confiées.

A Rosel pour l'année 1997, sur 10 demandeurs d'emploi qui ont été reçus, 1 a trouvé un contrat à durée indéterminée, 2 un contrat à durée déterminée, 3 sont engagés dans un parcours de formation. L'association a travaillé avec les entreprises de la commune : les Caves de Rosel, les Roses de Rosel et les Pépinières Blin.

Après un travail ardu auprès des administrations, Mme

Beurdeley et Mme Leclerc, stagiaire, ont monté un projet sur fonds européens basé sur deux axes principaux : le rapprochement de l'offre et de la demande au niveau local et la prise en compte personnalisée des demandeurs d'emploi. Ce projet examiné à Bruxelles a reçu un agrément européen. Les points forts qui ont plu sont l'aspect intercommunal du projet, le développement local et le contact humain. Le budget a été prévu sur 3 années avec une contrainte : travailler avec l'Europe. Des

projets de même esprit ayant été déposés par des structures locales italiennes et grecques, ce seront avec elles que devra s'organiser la collaboration. Ce budget permet aussi l'emploi de Mme Beurdeley à plein temps et celui de Mme Leclerc à 3/4 temps.

Mme Beurdeley est présente de 10 H à 12 H à :

Rosel: 24 avril, 22 mai, 26 juin, 24 juillet, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre.

Lasson : 10 avril, 12 juin, 10 juillet, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre.

Le Syndicat d'Alimentation en eau potable de Caen-Ouest (SAEP)

Dans le Rosel Info n°4, le syndicat d'eau potable de Bretteville l'Orgueilleuse a été présenté. Seul le bourg de Rosel en fait partie.

Par contre le hameau de Gruchy est rattaché au SAEP de Caen-Ouest.

Ce syndicat regroupe environ 4100 habitants répartis entre les communes de

- Authie
- St Contest
- Bieville-Beuville
- Rosel
- Caïron

- St Germain la Blanche Herbe. Ces 4 dernières communes ne représentant qu'un faible pourcentage de la population alimentée par le réseau du syndicat.

Le nombre d'abonnés est de 1615 et la consommation moyenne par abonné est de 156,6 m³/an. (la consommation moyenne en milieu rural étant de 150 m³/an)

Cette production d'eau provient :

- d'une production propre au syndicat à partir du forage de St Contest.

- d'importations : de la ville de Caen, ZA "le Clos Barbey", le lotissement Hyppocampe et du syndicat des sources de Thaon.

La qualité de l'eau distribuée est conforme aux normes. Pour l'année 1996, 441 analyses ont été réalisées.

Les travaux prévus pour 1998 :

Le réservoir (château d'eau de St Contest) présentant des altérations et dégradations diverses, il a été décidé de l'abandonner dans les années à venir et de le remplacer par une station de surpression.

Ce projet comporte une 1ère phase qui consiste à réorganiser la desserte.

La boucle Malon, Cambes en Plaine et Galmanche serait

maintenue avec une alimentation directe à partir du forage et du réservoir sur tour. L'autre boucle reliant Cussy, Authie, Gruchy, Buron et St Contest serait alimentée à partir de la nouvelle station de surpression à mettre en place à proximité du réservoir de la ville de Caen.

La 2ème phase du projet prévoit la réalisation d'un réservoir au sol d'une capacité de 200 m³ permettant de stocker l'eau du forage et de la ville de Caen ainsi que la démolition de l'ancien réservoir.

Les recettes que dégagent le budget du syndicat ainsi que les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'eau permettront de financer ces travaux qui n'auront de ce fait aucune répercussion sur le prix du m³ d'eau vendu aux abonnés.

REUNION DU COMITE SYNDICAL D'ELECTRICITE DE LA REGION SUD DE CREULLY

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 1997

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 97 présenté par le président ainsi que le compte de gestion 97 du percepteur.

L'excédent de fonctionnement de clôture est de 1662,52F

L'excédent d'investissement de clôture est de 0,77F

AFFECTATION DU RESULTAT

Le comité syndical décide de reprendre l'excédent de fonctionnement de l'exercice 97 et de l'intégrer en totalité dans le budget primitif 1998.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1998

Le comité syndical vote à l'unanimité le budget primitif 98 présenté par le percepteur (Mme Foulard). Ce budget s'élève à : recettes et dépenses de fonctionnement 17.724 F

CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Le président explique que le siège social du syndicat nécessite une modification car depuis l'année 1923 le siège légal est resté à la mairie de Fontaine Henry.

Il est donc décidé à l'unanimité de transférer le siège social du Syndicat d'Electricité de la Région Sud de Creully en mairie de St Gabriel Brécy où tous les documents sont archivés.

Les après-midi de l'association "Vallée de la Mue"

Le mardi, tous les quinze jours, une demi-douzaine de mémés studieuses se réunissent chez Mme Bouche qui a la gentillesse de nous recevoir dans le cadre agréable de sa maison. Et là, les mains s'activent et les langues se délient : recettes de cuisine, de confiture, la vie chère, les petits problèmes de chacune et bien sûr la famille.

Et l'après-midi se passe agréablement, vers 16 heures, notre hôtesse nous offre le goûter et vers 18 heures chacune rentre chez elle, contente d'avoir passé une bonne après-midi.

Le 8 MAI

Messe à 10 H à Carpiquet suivie du dépôt de gerbe et du vin d'honneur à Rosel

RECENSEMENT MILITAIRE DES 16 ANS

Conformément aux dispositions de la loi du 28/10/97 portant réforme du service national, tous les jeunes hommes et les jeunes filles seront tenus, dès 1999, de se faire recenser à 16 ans. Pour cette année, seuls sont concernés les jeunes hommes qui atteignent l'âge de 17 ans ainsi que ceux atteignant l'âge de 16 ans dans l'année. En conséquence, les jeunes hommes doivent se présenter à la Mairie

munis du livret de famille de leurs parents selon le calendrier ci-dessous :

- nés en janvier, février, mars 1981 et nés en janvier, février, mars 1982 en AVRIL 1998
- nés en avril, mai, juin 1981 et nés en avril, mai, juin 1982 en JUILLET 1998
- nés en juillet, août, septembre 1981 et nés en juillet, août, septembre 1982 en OCTOBRE 1998
- nés en octobre, novembre, décembre 1981 et nés en octobre, novembre, décembre 1982 en JANVIER 1999.

Etat Civil 1997

- Décès :
Mr FOURQUET Henry

Pour la garde de vos enfants.

Deux nourrices agréées vous proposent leur service :

- Mme Bécue
02 31 80 30 98
- Mme Féral
02 31 80 00 72

Jumelage
GOODLEIGH - ROSEL
 Afin de faciliter les échanges européens selon la charte des jumelages, un collège de jeunes est en formation.
 Contacter Pascaline Belhomme ou Cécilie Clémensac.

CENTRE ANTI-POISON :

Le centre anti-poison de Rouen n'est plus en service depuis le 2 février 98.

Notre commune dépend du centre Anti-Poison de **RENNES**.

Appeler en cas d'urgence le
02 99 59 22 22

L'an 2000

A l'approche du XXIème siècle, nous faisons appel à vos idées pour marquer cet événement. Une boîte à idées sera à votre disposition à la mairie.

Calendrier des prochaines activités :

Dim 3 Mai 1998 9:00	Foire aux plantules	Ass. Vallée de la Mue	Centre d'Animation de Lasson-Rosel
Dim 17 Mai 1998 9:00	Exposition des artistes	Comité des fêtes	Centre d'Animation de Lasson-Rosel
Sam 20 Juin 1998 20:00	Feu de la Saint Jean	Comité des fêtes	Centre d'Animation de Lasson-Rosel
Dim 28 Juin 1998 19:00	Fête de la musique	Ass. Vallée de la Mue	Centre d'Animation de Lasson-Rosel
Dim 11 Oct 1998 12:00	Repas des anciens de Lasson-Rosel	Municipalités	Salle des fêtes de Lasson

Graphique réalisé par le
Syndicat
 Intercommunal
 d'Aménagement et
 d'Entretien de la
MUE

Relevés de METEO FRANCE
 station de CARPIQUET

La Mue qui est typiquement une rivière de nappe souffre du niveau historiquement bas de la nappe phréatique. Les déficits d'eau accumulés ces dernières années surtout en hiver avec un prélèvement d'eau de plus en plus important font que les nappes ne se rechargent pas suffisamment.

La Mue est un petit cours d'eau fragile. Soyons vigilants !

